

14.—Répartition procentuelle des établissements manufacturiers classés selon la forme juridique, 1950-1959, et par province et groupe industriel, 1959 (fin)

Année, province et groupe industriel	Particuliers	Sociétés de personnes	Sociétés par actions	Coopératives	Total
	%	%	%	%	%
Province, 1959					
Terre-Neuve.....	52.7	26.9	20.4	1	100.0
Île-du-Prince-Édouard.....	49.1	16.0	26.9	8.0	100.0
Nouvelle-Écosse.....	49.9	12.3	35.7	2.1	100.0
Nouveau-Brunswick.....	49.1	9.6	39.1	2.2	100.0
Québec.....	43.3	8.9	43.6	4.2	100.0
Ontario.....	32.4	10.8	55.1	1.7	100.0
Manitoba.....	39.5	10.3	48.6	1.6	100.0
Saskatchewan.....	49.0	12.9	32.6	5.5	100.0
Alberta.....	37.1	11.2	48.2	3.5	100.0
Colombie-Britannique.....	32.2	11.6	55.1	1.1	100.0
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	25.0	—	75.0	—	100.0
Groupe industriel, 1959¹					
Aliments et boissons.....	42.1	9.8	37.4	10.7	100.0
Tabac et ses produits.....	15.0	2.5	75.0	7.5	100.0
Articles en caoutchouc.....	9.0	3.4	87.6	—	100.0
Articles en cuir.....	25.3	7.1	67.6	—	100.0
Textiles.....	25.9	10.1	63.9	0.1	100.0
Tricotés.....	14.4	9.4	75.9	0.3	100.0
Vêtement.....	23.9	13.2	62.9	—	100.0
Articles en bois.....	58.5	14.3	27.1	0.1	100.0
Articles en papier.....	6.3	2.1	91.6	—	100.0
Impression, édition et industries connexes ²	39.2	11.7	48.7	0.4	100.0
Produits du fer et de l'acier.....	21.6	8.7	69.6	0.1	100.0
Matériel de transport.....	25.1	8.2	66.7	—	100.0
Produits des métaux non ferreux.....	20.9	9.3	69.8	—	100.0
Appareils et fournitures électriques.....	5.9	2.0	92.1	—	100.0
Produits des minéraux non métalliques.....	27.8	9.4	62.6	0.2	100.0
Dérivés du pétrole et du charbon.....	1.8	0.9	96.4	0.9	100.0
Produits chimiques et parachimiques.....	12.9	2.9	83.6	0.6	100.0
Fabrications diverses.....	32.2	9.5	58.3	—	100.0

¹ Ancienne classification (voir texte, pp. 679-680).
groupe non classable n'est pas inclus (voir texte, p. 693).

² Quatre principales formes juridiques seulement; le

Les établissements appartenant à des particuliers ne sont pas, du point de vue de l'emploi, aussi importants que leur grand nombre le ferait penser. Selon les tableaux 14 et 15, ces établissements, qui représentent 38.4 p. 100 du total, n'occupent que 4.3 p. 100 de tous les employés. Les sociétés de personnes (10.8 p. 100 des établissements) occupaient 2.2 p. 100 des employés. Les sociétés par actions (48.2 p. 100 des établissements) occupaient 92.6 p. 100 des employés. Les coopératives (2.6 p. 100 des établissements) occupaient moins de 1 p. 100 des employés.

Du point de vue de l'emploi, les sociétés par actions sont de loin les plus importantes. Dans les groupes du caoutchouc, du papier, du matériel de transport, des appareils et fournitures électriques, et des dérivés du pétrole et du charbon, ces sociétés comptaient plus de 99 p. 100 des employés; dans ceux du tabac, des métaux non ferreux et des produits chimiques et parachimiques, 98 p. 100; dans celui du fer et de l'acier, 97 p. 100; dans celui des textiles, plus de 96 p. 100; dans celui des minéraux non métalliques, 95 p. 100; dans celui des tricots, plus de 94 p. 100; dans les articles en cuir, plus de 93 p. 100; et dans les industries diverses, 92 p. 100. C'est dans le groupe des articles en bois qu'elles en comptaient la plus faible proportion (80 p. 100).